

DESTINATAIRES: Médecins, gestionnaires et personnel clinique des installations desservies par le laboratoire de l'hôpital de Saint-Jérôme

ORIGINE: Laboratoire de microbiologie de l'hôpital régional de Saint-Jérôme

DATE: Le 12 février 2021

OBJET: Dépistage par PCR de la COVID-sur gargarisme

Par la présente, le laboratoire de Saint-Jérôme aimerait vous aviser de l'ajout du spécimen de gargarisme pour le dépistage par PCR de la COVID-19, en supplément aux indications parues dans la note de service du 5 février 2021.

Ce spécimen alternatif peut être associé à une baisse de sensibilité et ne peut être analysé sur les plateformes dites « rapides ». Dans ce contexte, certaines clientèles devront poursuivre le dépistage par écouvillonnage oronasopharyngé (EONP).

D'autres limites doivent être considérées pour le prélèvement. Le tube de prélèvement est standardisé pour respecter la paramétrisation de nos appareils. De plus, seules les eaux de source Eska et Naya sont acceptées. Ainsi, l'analyse n'est offerte que pour les installations acheminant normalement leurs spécimens au laboratoire de Saint-Jérôme et ayant accès à ce matériel de prélèvement.

Voici la liste d'**exclusion** du gargarisme, selon les catégories de priorisation provinciale, où seul le prélèvement par EONP est acceptable :

- M1 - M2 : Tout patient symptomatique en milieu de soins aigus ou en milieux d'hébergement
- M3 : Tout travailleur de la santé symptomatique
- M4 : Tout patient asymptomatique en attente de greffe ainsi que leur donneur
- M8 : Tout patient asymptomatique admis sur une unité de soins (le premier prélèvement)
- M11 - M12 : Tout patient asymptomatique qui pourrait nécessiter une intubation ou une bronchoscopie dans les 48 prochaines heures
- Enfant âgé de moins de 6 ans
- Tous les autres patients symptomatiques de plus de 7 jours d'évolution.

Voici la liste d'**inclusion** des clientèles pour le prélèvement par gargarisme :

- Le dépistage régulier des employés asymptomatiques des unités chaudes et tièdes, des unités en éclosion ou déplacés de façon exceptionnelle vers une zone verte.
- Les dépistages subséquents des patients asymptomatiques en milieu de soins aigus ou en milieux d'hébergement
- Les dépistages quotidiens des patients en zone verte qui reçoivent des traitements de VNI (ex. : CPAP, Bi-PAP, Optiflow).
- Contre-indication au prélèvement nasopharyngé dû à une anomalie ORL ou une thrombocytopénie sévère (< 50). Précisons que pour cette clientèle, si symptomatiques, un test négatif au gargarisme ne permet pas de lever l'isolement. Au besoin, vous référez à l'équipe de PCI.

Nous vous remercions de l'attention que portée à la présente.

<Annexe 1 : Images et #GRM des tube de prélèvement et des eaux acceptées>

<Annexe 2 : Méthode de prélèvement>